

Compte-rendu du Conseil d'École du Mardi 11 Octobre 2022 à 18 heures

Présents:

Le directeur: Monsieur ROISSAC

Les enseignants: Mesdames CHANAL (qui doit quitter le Conseil à 19h), CHAFFOIS, CLAUZIER, DAURAT, EL ABDELLAOUI, LE HELLEY, MACCARI, MAREL, PICHETTO, STREIT, VEZIAN, VOULLET ainsi que Monsieur CODURI.

Les représentants des parents d'élèves : Mesdames SALOMON, MOREAU, BARTHELEMY, ROGER, BURIEZ-FERRENBACH, GUEMAR et Monsieur THOMAS (qui doit quitter le Conseil à 19h30)

La Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Madame GOUTANT-GREFFE

Excusées:

Mesdames MADAR et METAIREAU, enseignantes

Madame CABANE, adjointe à l'Education et à la Jeunesse

Secrétaire de séance : Mme LE HELLEY Nadège

ORDRE DU JOUR:

1) - Résultat des Élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d' École .

2) - Règlement intérieur .

3) - Organisation pédagogique de l'école .

4) - Projets divers.

5) - Plan Particulier de Mise en Sécurité -Intrusion 1^{er} trimestre

6) - Intervention musique.

7) - Projets Mairie pour l'école : nouveau planning pour la réalisation de l'isolation de l'école (seules les fenêtres ont été remplacées).

8) - Questions diverses : vous voudrez bien me les faire parvenir avant 16h30 le Mardi 11 octobre 2022.



Un tour de table est effectué à l'issue duquel les dates des prochains Conseils d'École sont données. Ils se tiendront le Mardi 31 Janvier 2023 et le Lundi 15 Mai 2023 à 18h.

Comme les années précédentes, il est important que chaque parent puisse prendre connaissance du compte-rendu du Conseil d'École. Monsieur ROISSAC offre quatre possibilités :

- ┆ le lire sur le panneau d'affichage au portail
- ┆ se connecter sur le site de l'école
ecole-margerie-montelimar.web.ac-grenoble.fr
- ┆ en version papier pour ceux qui ne sont pas équipés d'internet.

Un.e secrétaire de séance est sollicité.e: Madame LE HELLEY propose d'en occuper la fonction.

1) Résultat des élections des Représentants des Parents d'élèves au Conseil d'École

Le taux de participation s'élève à 29,48 % (pour mémoire, il était de 27,27% l'an passé et de 19,57% il y a deux ans).

Le directeur remercie les parents qui se sont investis pour l'élaboration de cette liste et les complimente pour le dynamisme dont ils ont fait preuve lors de la gestion des élections. Il accueille avec plaisir les parents élus pour la première fois sur la liste de l'école. Cela témoigne de leur volonté de s'impliquer dans la vie de l'école.

Nombre d'élus: 11 titulaires
Participants aux votes lors des Conseils d'École: 11

Liste des Représentants des Parents d'élèves au Conseil d'École École Élémentaire MARGERIE 2022/2023
Titulaires
Mme SALOMON Mélanie
Mme MOREAU Anne-Sophie
Mme VAUCLARE Sandrine
Mme ALOUI Ismahen
Mme BARTHELEMY Carole
Mme ROGER Aurélie
Mr THOMAS Florent
Mme BURIEZ-FERRENBACH Laure
Mme GUEMAR Anissa
Mme AUTIN Cécile
Mme MORISANI Gaïa

2) Règlement intérieur:

Il est identique à celui de l'année dernière et n'a pas changé depuis 4 ans.

Il est voté et approuvé à l'unanimité.

1.1.3) Organisation pédagogique de l'école

L'école compte 265 élèves dont 20 inscrits en ULIS.

20 élèves inscrits en ULIS sont répartis de la façon suivante:

- 9 élèves en ULIS TFC (Trouble des Fonctions Cognitives).
- 11 élèves en ULIS TFM (Trouble des Fonctions Motrices).

245 élèves le sont dans les niveaux suivants:

- } 46 CP
- } 46 CE1
- } 59 CE2
- } 55 CM1
- } 39 CM2

Ils sont répartis ainsi:

- 25 CP Mesdames VEZIAN/EL ABDELLAOUI
- 21 CP Madame METAIREAU
- 24 CE1 Madame CHAFFOIS
- 22 CE1 Madame DAURAT

- 25 CE2 Madame VOULLET
- 24 CE2 Mesdames CLAUZIER/EL ABDELLAOUI
- 19 CE2/CM1 (10 CE2/ 9 CM1)Madame MADAR
- 23 CM1 Madame LE HELLEY
- 23 CM1 Madame MAREL
- 20 CM2 Madame STREIT
- 19 CM2 Madame MACCARI
- 9 élèves en ULIS TFC Mesdames CHANAL/ BEAULAIGUE
- 11 élèves en ULIS TFM Madame PICHETTO

Cela fait un total de 13 classes pour 15 enseignantes (Mesdames VEZIAN et CLAUZIER travaillent à 75%, Madame EL ABDELLAOUI travaille à 50 % sur l'école et complète ces deux classes et Madame CHANAL effectue une formation à 25 % et c'est Mme BEAULAIGUE qui prend la classe en charge sur ce temps).

4) Projets divers :

- Château des Adhémar :

Un projet, en partenariat avec l'Education Nationale, le château et l'association « le Bokal » sera mené avec la classe de CM1 de Mme Marel.

Un des objectifs est de réaliser une plaquette portant sur le lieu, le paysage. Il mettra en œuvre la connaissance du patrimoine, l'Histoire du château et le bricolage.

Mme Marel a inscrit ses élèves dans ce projet qui a pour but de fournir des informations importantes aux estivants.

Une restitution sur site sera probablement proposée aux parents de ces élèves.

Ce projet est gratuit car pris en charge par le Conseil départemental de la Drôme (entrée des élèves gratuite et intervention du personnel rémunéré par le Conseil Départemental).

-Vélo sur route :

Mme Streit expose ce projet qui concerne les classes de CM1 de Mmes Marel et le Helley et les classes de CM2 de Mme Maccari et la sienne.

Des sorties à la demi-journée et à la journée vont être programmées pour aboutir en fin d'année à un projet final de 3 jours et 2 nuits dans un camping local. La randonnée sera aussi associée à ce projet. Pour le mener à bien, les enseignantes ont besoin d'un accompagnement rigoureux et agréé par l'Education Nationale. Les parents volontaires doivent effectuer un apprentissage théorique (en visio) et une partie pratique sur un après-midi, la date étant définie par l'Education Nationale.

La réussite de ce projet nécessite un grand nombre de volontaires pour cette formation, pour les accompagnements en journée et demi-journée, ainsi que pour le projet final.

- Projet skate :

Madame Daurat explique que les deux classes de CE1, les deux classes de CE2, la classe de CE2/CM1 et une classe de CP vont bénéficier de 8 séances chacune sur l'école, dans le gymnase.

Cette activité sera financée par la dotation Mairie qui financera dès l'année 2023 les éventuels projets de classe de découverte ou des activités culturelles, artistiques et sportives.

- **Projet gymnastique :**
Toutes les classes ordinaires sont inscrites pour cette activité qui se déroule au gymnase Les Alexis, tout au long de l'année scolaire. Les élèves d'ULIS pourront la pratiquer dans leur classe de référence. L'intervenante fait partie du club de gymnastique (Union Gymnique Montilienne) et encadre les élèves sur 6 séances, en partenariat avec l'enseignant(e). Elle propose des activités très accessibles et met en place des bases techniques que seul un professionnel maîtrise.

- **Projet sortie à Balazuc :**
Ce projet est envisagé pour le 22 et le 29 Juin pour quelques classes.
Il associera l'étude des fossiles et la géologie, une balade ou randonnée en fonction des participants.
C'est un projet de sortie collective pour les classes qui ne pratiqueront pas les sorties vélo.
La difficulté à laquelle nous sommes confrontés est le coût du transport par bus et les disponibilités des entreprises de transport (manque de chauffeurs).
Ce projet n'est pas encore validé pour ces deux raisons.

- **Courseton :**
Il aura lieu le Mardi 18 Octobre ou le Vendredi 21 Octobre : la météorologie dictera le choix de l'équipe enseignante.
Le courseton est une activité sportive qui demande aux élèves de prendre un engagement sur une durée définie à l'avance (un contrat) qui rapporte des points à sa classe. Tout arrêt de course (marche ou autre) disqualifie le coureur.
Il sera réalisé « au Jardin du Jabron », près de la Halle des sports des Alexis.

5) Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice intrusion 1^{er} trimestre

Nous sommes désormais tenus d'effectuer deux exercices de confinement ainsi que deux exercices d'évacuation incendie par année scolaire.

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le vendredi 30 Septembre 2022 et s'est déroulé sans problème particulier. Il a été actionné par inadvertance par une élève aux alentours de 16h, ce qui a surpris la plupart des adultes. L'équipe pédagogique a fait preuve d'un grand professionnalisme face à cette situation inédite ; les élèves ont très bien réagi, comme d'habitude.

Le premier exercice de confinement doit obligatoirement porter sur une intrusion dans l'école. Nous l'effectuerons le Mardi 18 Octobre.

L'objectif de ce type d'exercice pour les élèves est de le réaliser avec le moins d'angoisses possible et dans le calme.

Pour les adultes, il s'agit d'adopter une attitude responsable face à ce type d'évènement afin d'assurer la mise en sécurité des élèves dont ils ont la charge.

Le protocole suivi est le suivant:

- le directeur alerte l'ensemble des occupants de l'école par un déclenchement d'une alarme portative ;
- à ce signal, tous les enseignants déclenchent la leur et la déposent dans le couloir: les élèves doivent s'allonger au sol, sous leur bureau, le plus rapidement possible, en silence;
- l'enseignant doit fermer les issues de la classe (portes et fenêtres): la classe ne doit plus être accessible.

- l'exercice prend fin lorsque le directeur arrête les alarmes.

Les élèves ont maintenant l'habitude de cet exercice car il est réalisé depuis l'école maternelle.

6) Intervention Musique:

Mr Turk, professeur au Conservatoire, intervient pour toutes les classes à raison de 40 minutes par semaine sur un semestre. Le premier semestre se termine le 3 Février 2023. Débutera alors le second semestre qui permettra à Mr Turk de faire bénéficier ses interventions aux élèves des autres classes.

7) - Projets Mairie pour l'école : nouveau planning pour la réalisation de l'isolation de l'école (seules les fenêtres ont été remplacées).

Voici la réponse apportée par Madame Cabane.

Les huisseries ont été changées en juillet et août par l'entreprise Brely pour un montant de 135 675,60€ €.

L'isolation du bâtiment par l'extérieur se fera à partir du 24 octobre par l'entreprise « Habiller vos façades » pour un montant de 179 659, 19 €.

8) Questions diverses :

Il n'y a pas eu de questions diverses.

Monsieur Roissac a voulu apporter une explication au problème de remplacement concernant une classe de CE2/CM1.

L'enseignante de cette classe a été absente 2,5 semaines sans être remplacée. Les directrices et directeurs d'école ne peuvent contacter que l'inspection de circonscription, à savoir celle de Montélimar. La secrétaire de la circonscription signale les absences à la Cellule de Remplacement située à Valence qui répartit les moyens de remplacement sur tout le département de la Drôme.

Quelquefois, nous obtenons une réponse (positive ou négative) rapidement, mais souvent nous attendons, en vain, une réponse. Il y a depuis une paire d'années un manque cruel de remplaçants mais cette année ce problème est inquiétant car il débute dès la rentrée de septembre. Cette situation est inédite.

Monsieur Roissac a effectué un recensement des problèmes de remplacement sur toutes les écoles de Montélimar. Le constat est alarmant : 89 jours de classes non remplacées seulement sur ces écoles depuis le 1^{er} septembre (ce qui représente plus de 22 semaines de classes pas assurées sur Montélimar).

Les parents élus s'indignent de cette situation et décident d'engager une action sous la forme d'un courrier au Directeur Académique de la Drôme.

-



la secrétaire
N Le Helley

Le directeur
C. Roissac